

Conditions pour intégrer le dispositif « Arts Vivants »

- Etre admis en 6°, 5°, 4° ou 3° au collège
- Etre retenu après étude du dossier de candidature.

Un dossier **complet** doit être adressé au collège Marguerite Duras *avant 21 juin 2024*.

Il est composé de :

- Une fiche de candidature avec photo
- Une fiche de renseignements scolaires
- Une copie des bulletins des deux premiers trimestres
- Une lettre de motivation
- Une enveloppe timbrée au nom et adresse du candidat.

Le candidat peut se procurer ce dossier d'inscription :

✓ soit au secrétariat du collège

✓ soit sur le site du collège :

<http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-marguerite-duras>

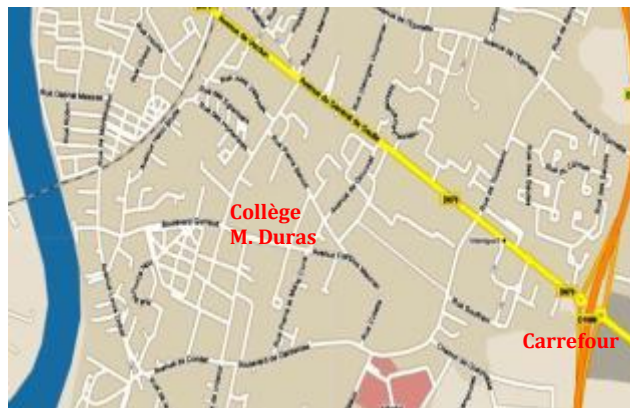
Les critères de sélection sont tout d'abord l'étude du dossier scolaire (notes et comportement), le parcours artistique de l'élève et surtout sa lettre de motivation.

Le nombre de places disponibles a été fixé à 12 élèves sur le niveau 6^{ème} pour l'année 2024-2025. En fonction des effectifs restants, un ou deux élèves peuvent être recrutés sur les niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.



Venir au collège Marguerite DURAS

Au rond point reliant l'avenue de Verdun à l'avenue du Général de Gaulle, prendre l'avenue du parc des sports (le long du stade foot). Continuer jusqu'au prochain rond point puis à gauche, c'est à 150 m sur la gauche.



CONTACTS - DISPOSITIF DAV

Responsable pédagogique:

Mme PICARD Céline

Collège Marguerite DURAS
13, avenue François Mauriac, BP 240
33500 LIBOURNE
Tél. : 05 57 84 06 06
Courriel : ce.0333213n@ac-bordeaux.fr



**COLLÈGE
MARGUERITE
DURAS**



LIBOURNE

Classe bilingue, CDI, Section Handball, Section football, DAPP, DHAM, DISPOSITIF ARTS VIVANTS, Section natation, Section européenne espagnol, informatique SEGPA, UPI-ULIS, UNSS

DISPOSITIF ARTS VIVANTS AU COLLEGE MARGUERITE DURAS

Objectifs : Favoriser la réussite scolaire et artistique

- ✓ En permettant à l'élève de découvrir et de pratiquer différentes activités artistiques, sans préjudice sur la qualité de sa scolarité.
- ✓ En laissant l'élève découvrir différentes facettes des arts vivants : l'écriture d'un projet, la mise en scène, l'interprétation.
- ✓ En apprenant à l'élève à devenir un spectateur, lui permettre de construire un regard critique et sensible.

Fonctionnement : C'est un dispositif ouvert aux filles et aux garçons

- ✓ Enseignement et programmes identiques à ceux des autres élèves
- ✓ Une séance de 2h par semaine, dans les domaines étudiés (Théâtre, Danse, Cirque, ...), tous les domaines seront abordés.
L'année de 6^{ème} permet à l'élève de découvrir le dispositif et de s'y engager en fin d'année pour les 3 années suivantes.
- ✓ Spectacle de fin d'année.
- ✓ Découverte de plusieurs spectacles.

Exigences : Les qualités des élèves

- ✓ Manifester curiosité, créativité et motivation
- ✓ Engagement et persévérance dans un projet collectif
- ✓ Goût de l'effort et volonté de réussir
- ✓ Comportement de qualité au collège et dans le dispositif

La scolarité : les études restent la priorité des élèves du dispositif Arts Vivants

Les élèves du dispositif bénéficient d'une attention particulière quant à leurs résultats scolaires. Il est entendu que les résultats scolaires restent prioritaires. Toute baisse importante des notes entrainera l'arrêt du dispositif ou sa suspension temporaire.



Les différents intervenants :

- Mme JAUSET, Professeur de Lettres
- Mme Minet, Professeur de Lettres
- Mme PICARD, Professeur d'EPS
- Un professeur d'Arts plastiques

Chaque année, les professeurs sont accompagnés par des intervenants professionnels du spectacle, en cirque, en danse, en théâtre.



Au cours du cursus, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, différentes compétences seront abordées :

- ✓ Maîtriser la langue et un vocabulaire spécifique pour pouvoir échanger avec les autres et prendre la parole en public.
- ✓ Acquérir une culture et une sensibilité artistique.
- ✓ Comprendre l'importance du respect mutuel et participer à la réalisation d'une production collective.
- ✓ Concevoir et mener un projet à son terme.

